Conseil départemental du Tarn
Communiqué de presse
Le 05/11/2026 08:26

"A69 : l'État doit tenir parole et faire baisser le prix du péage !"

Albi, le 5 novembre 2026,

A69 : l'État doit tenir parole et faire baisser le prix du péage !

"Je me suis toujours battu pour l'arrivée de l'A69. Je l'ai défendue avec constance, car cette autoroute est indispensable au désenclavement du sud du Tarn, à son développement économique et à l'avenir de notre territoire.

Je continue de la défendre activement aujourd'hui. Mais je le dis sans détour : **une autoroute indispensable doit aussi être accessible.**

Le tarif affiché pour l'ouverture est trop élevé pour les Tarnais. Débourser 20,40 € pour un aller-retour Castres-Toulouse, c'est inenvisageable ! C'est une dépense considérable pour celles et ceux qui emprunteront régulièrement l'autoroute pour travailler, étudier, se soigner ou accéder aux services de la métropole toulousaine.

Je me suis toujours battu pour obtenir le tarif le plus bas possible.

Ce montant ne correspond pas à la parole donnée par l'Etat. Comme les Tarnais, je me sens trahi !

Dès 2021, j'avais proposé de maintenir la participation initiale du Département, à hauteur de 31 millions d'euros, afin de contribuer à contenir le prix du péage. L'État n'avait pas retenu cette proposition.

En 2025, il a de nouveau sollicité les collectivités pour financer une baisse de 33 % des tarifs. Le montage juridique qu'il a lui-même proposé a finalement été retoqué par le Conseil d'État.

L'échec du dispositif juridique ne peut pas devenir le prétexte à l'abandon de la baisse promise aux Tarnais !

Il appartient à l'Etat de respecter sa parole.

Le Département du Tarn a toujours pris ses responsabilités.

Mais pas à n'importe quelles conditions:

- **L'État doit respecter ses engagements financiers.** Il doit contribuer à la baisse du péage dans les proportions prévues par le montage initial. Les collectivités seront solidaires.

- L’Etat doit garantir la sécurité juridique. Je demande que tout nouveau projet de convention soit soumis à l'avis préalable du Conseil d'État.

Je veux être très clair : **c’est scandaleux de se retrouver dans cette situation**, lâché en rase campagne par l’Etat à quelques heures de la mise en service de l’A69.

Le Département n'a pas vocation à payer le désengagement et les erreurs de l'État. Il a vocation à défendre les intérêts des Tarnais.

L'État doit donc agir maintenant, sortir de l'ambiguïté, respecter ses engagements financiers et garantir une baisse des tarifs, en accord avec le concessionnaire qui doit faire le maximum de son côté.

Avec l’ensemble des Tarnais nous voulons désormais des réponses claires et des engagements tenus ! "

Christophe Ramond, Président du Conseil départemental du Tarn

CONTACT

Béatrice Grau — Directrice de la communication
Conseil départemental du Tarn
05 63 45 64 58 · communication@tarn.fr